



ACCÈS ADAPTÉ

Liste des démarches pour faciliter le projet

- 1) Rencontres d'équipe pour planification du projet;
- 2) Transmettre l'entente pour l'implantation de l'accès adapté dans les cliniques, GMF et GMF-U de la région;
 - a. Obtenir du coordonnateur du GMF :
 - i. les noms des médecins intéressés au projet;
 - ii. Les noms et adresses de courrier électronique de toutes les secrétaires des sites participants au projet;
 - iii. Si dans réseau public : obtenir l'approbation du supérieur immédiat avant les interventions;
- 3) Lectures et visionnement de vidéos disponibles sur le sujet, permettant de :
 - a. Concevoir les documents qui seront remis aux médecins et autres professionnels;
 - b. Sélectionner les vidéos à recommander aux médecins.
- 4) Pour les GMF ayant manifesté un intérêt, transmettre une entente à chacun des médecins désirant s'investir dans le projet;
- 5) Conception et transmission du sondage pour les médecins, disponible dans SurveyMonkey avec date butoir d'environ 15 jours;
- 6) Transmettre le sondage pour les secrétaires, disponible dans SurveyMonkey avec date butoir d'environ 15 jours;
- 7) Compilation des sondages pour évaluation des réponses obtenues;
- 8) Préparation de la compilation des statistiques de chacun des médecins pour l'offre et la demande dans Excel;
- 9) Planification avec le coordonnateur du GMF de la rencontre des groupes de médecins de ce GMF; OU offre par courriel directement avec les médecins de différentes dates pour la tenue de cette rencontre;
- 10) Préparation du portrait actuel du médecin pour tous les médecins participant au projet;
- 11) Préparation de l'ordre du jour de la rencontre lorsque la date et l'endroit sont connus;
- 12) Supporter d'abord les sites où les statistiques démontrent un écart assez grand entre l'offre et la demande;
- 13) Rencontre de groupe des médecins, afin de leur expliquer comment fonctionne l'accès adapté et leur fournir leurs propres statistiques d'offre et de demande;
- 14) Rencontre et/ou appel téléphonique avec le médecin pour connaître ses réalités au quotidien et ses besoins, buts, etc., en utilisant le sondage auquel il aura répondu précédemment dans la démarche, ainsi que le document relatif à son portrait actuel de l'offre et la demande;

- 15) Rencontre de groupe avec les secrétaires dans chacun des sites, afin de connaître leurs réalités et en lien avec leurs réponses au sondage. Entre autres des outils de gestion des appels dont elles disposent;
- 16) Suite aux rencontres, préparation de 2 modèles d'algorithmes, d'un protocole téléphonique en accès adapté, d'un exemple d'une répartition fine des rendez-vous dans l'horaire du médecin suggérée en accès adapté;
- 17) Rencontrer les infirmières, IPS, résidents pour connaître leur point de vue de la situation actuelle et les éléments à améliorer, de même que leurs idées pour y arriver;
- 18) Rencontres mensuelles de l'équipe du projet d'accès adapté, afin d'échanger concernant les problèmes sur le terrain, élaborer des stratégies d'amélioration, etc.;
- 19) Un cumulatif des démarches effectuées est tenu à jour;
- 20) Suite aux premières rencontres, transmission des statistiques mensuelles aux 4 mois environs aux médecins, chefs de chaque site ainsi que chefs des GMF;
- 21) Selon les demandes et besoins, créer des documents et effectuer des recherches afin de répondre aux besoins
- 22) Augmenter l'offre de service en ajoutant aux statistiques le calcul des « pools » de suivis de grossesse, patients suivis en CHSLD, en développant des outils pour le calcul de l'offre et la demande dans les GMF-U;
- 23) Cumuler les divers trucs et astuces utilisés dans divers sites et transmettre ces informations à d'autres;
- 24) Effectuer des relances régulières auprès des coordonnateurs des GMF, des médecins et des secrétaires;
- 25) Effectuer des visites éclairs dans les différents sites afin de vérifier que tout se passe bien;
- 26) Encourager les participants à persévérer et à poursuivre la démarche;
- 27) Préparation d'un sondage de satisfaction de mi-mandat transmis à tous les médecins participants :
 - a. Satisfaction de l'offre de service obtenue jusqu'à maintenant;
 - b. Commentaires sur les services offerts;
 - c. Poursuite ou non du projet;
 - d. Besoins autres que ceux fournis;
 - e. Demande d'une aide supplémentaire d'ici la fin du projet.
- 28) Mise en place d'un plan d'action pour faire la promotion auprès des médecins et/ou GMF qui n'ont pas encore participé au projet d'accès adapté :
 - a. Promotion à faire dans les sites visés;
 - b. Relance auprès des sites déjà vus, afin de promouvoir les services offerts qui ne seront plus disponibles à partir d'un certain moment;
 - c. Cibler les médecins, professionnels et chef de GMF qui pourraient en faire la promotion par capsules-vidéos;
 - d. Concevoir lesdites capsules;

e. Approbation par les comités concernés et la direction pour publication;

f. Publication.

- 29) Relance auprès des GMF, afin de faire une rétrospective des améliorations obtenues grâce à l'exercice;
- 30) Convoiter les sites n'ayant pas encore adhéré au projet;
- 31) Encourager tous les sites à persévérer;
- 32) Réviser l'offre de service des médecins, selon leur disponibilité;
- 33) Conception d'un site Web où seront placés l'ensemble des documents et suggestions permettant la poursuite du projet par les GMF, à la fin du mandat;
- 34) Sondage de fin de mandat;
- 35) Compilation des données pour l'ensemble des médecins afin de comparer les données de début et de fin de mandat.

(révisé 2020-03-09)